

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 avril 2022

Ordre du jour : compte de gestion 2021  
 compte administratif 2021  
 budget 2022  
 FDE80 : adhésion de la ville d'Albert  
délibérations diverses : renouvellement location pêche La Gaule saison 2022 – achat terrain Damay emplacement réservé au PLUi – remplacement Nathalie Cuvillier aux commissions et délégué SISCO – extension du réseau eau potable Rue Marcel Héroguelle. Autres : encaissement chèques AMP x 2 - gratification stagiaire Maxime Beuns – maintien prime Ladent – contrat Adico/RGPD.  
questions diverses : passage course « Quatre jours de Dunkerque/Grand Prix des Hauts de France » le 5 mai 2022. Autres

Etaient présents : de Blangie Christian, Tricot Jean-Luc, Berchon Gérard, Lefebvre Boulland Hélène, Choquet Sabine, Annaert Christophe, Rousselle Francine, Machado Sérafim.

Absents excusés : Lemoine Céline donne pouvoir à Choquet Sabine, Dubas Patrick donne pouvoir à Tricot Jean-Luc, Rambures Francis donne pouvoir à de Blangie Christian, Droulers Christophe, Tricot Philippe, Boulland Orane.

**compte de gestion 2021**

le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par M. Stéphane Mathieu, inspecteur au Service de Gestion Comptable d'Albert.

**compte administratif 2021**

le Conseil Municipal, M. de Blangie se retirant, élit M. Berchon Gérard président de la séance, adopte à l'unanimité le compte administratif 2021 présentant un solde de clôture de :

Section Investissement	75 997.51-€
Section Fonctionnement	190 958.47 €
	114 960.96 €

le Conseil Municipal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

Section	Résultat 2020	Virement Sect. Invest.	Résultat 2021	Restes à Réaliser	Solde RAR	Montant à affecter
Investissement	-52 093.45		-23 904.06	D= 36 200 R= 48 600	R=12 400	-63 597.51
Fonctionnement	193 524.91	51 093.45	48 527.01			190 958.47
<b>TOTAL</b>	<b>141 431.46</b>	<b>51 093.45</b>	<b>24 622.95</b>			<b>127 360.96</b>

considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, décide d'affecter le résultat comme suit :

Affectation obligatoire en réserve R 1068 ...	63 597.51 €
Report en fonctionnement R 002 .....	127 360.96 €

### **budget 2022**

#### **taux d'imposition 2022**

Suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriété Bâties (TFPB) a été transférée aux communes. Le taux de taxe sur le foncier bâti des communes a été modifié en y ajoutant le taux départemental. Le taux de base 2021 était donc égal à 28%92 (taux communal 2020) + 25%54 (taux départemental 2020) soit 54%46.

Le conseil municipal à l'unanimité, maintient les taux d'imposition des 2 taxes directes locales pour 2022 :

TFPB	54%46	base prévisionnelle 2022 = 325 200 €	soit 167 955 €
TFPNB	41%28	« «	= 52 100 €
			soit <u>21 507 €</u>
			198 760 €

#### **vote du budget 2022**

le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget de l'exercice 2022 tel qu'il est présenté, s'élevant à :

Section Investissement	295 497.51 €
Section Fonctionnement	<u>480 360.96 €</u>
	775 858.47 €

#### **FDE80 : adhésion de la ville d'Albert**

Par courrier du 14/02/2022 la Fédération Départementale d'Energie de la Somme sollicite l'avis du conseil municipal sur la demande d'adhésion de la ville d'Albert à sa structure, par délibération du 29/11/2021. A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la ville d'Albert à la FDE80. Autorise le maire à communiquer la réponse.

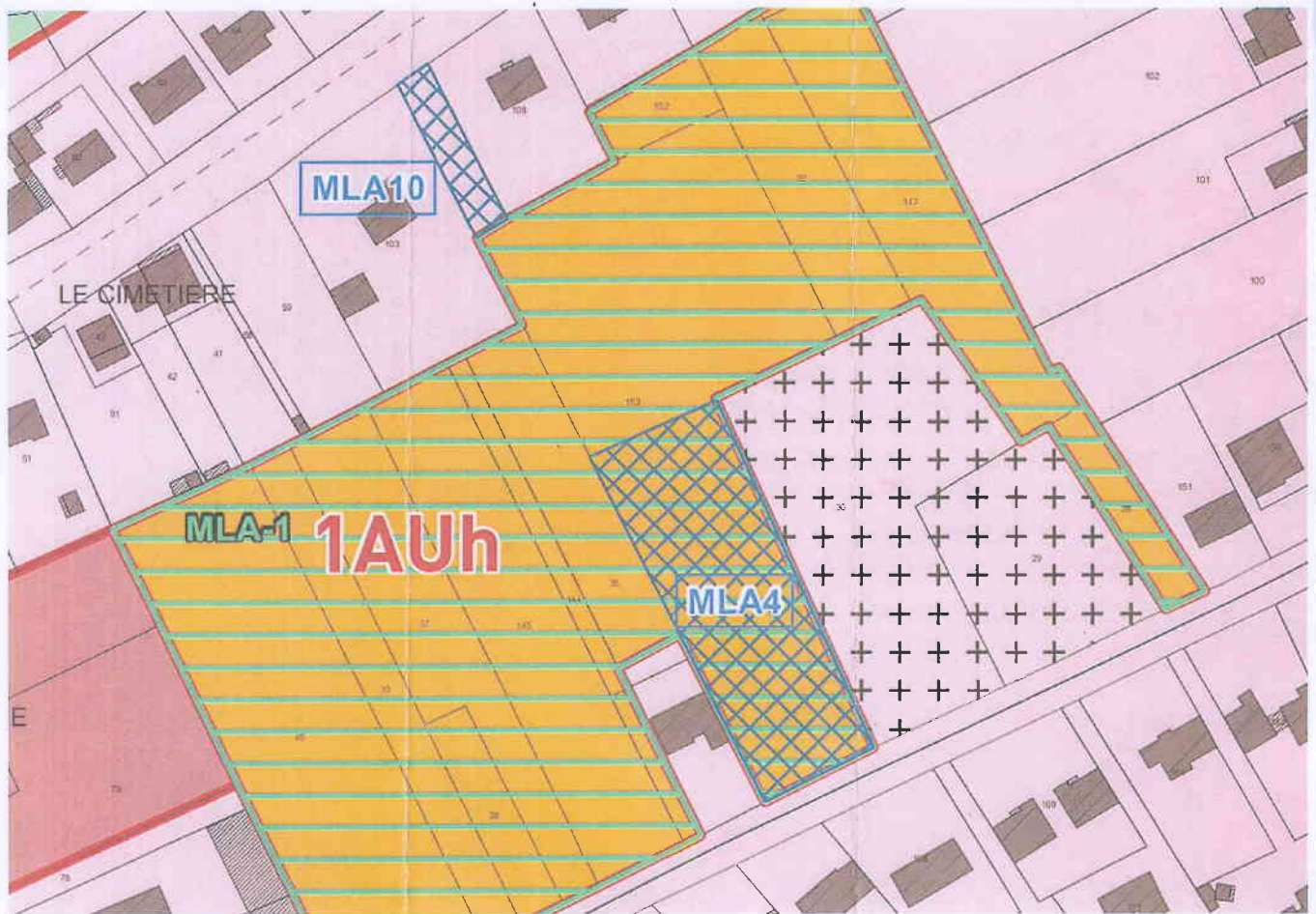
#### **délibérations diverses :**

##### **renouvellement location pêche La Gaule saison 2022**

Le conseil municipal décide le renouvellement de la location de la pêche dans la Rivière d'Ancre sur les 2 tronçons, à La Gaule Ribemontoise pour la saison 2022 au prix de 500 € (cinq cent euros). Autorise le maire à émettre le titre correspondant article 7035.

##### **achat terrain Damay emplacement réservé au PLUi**

Le maire donne lecture du courrier en date du 15/02/2022 de Me Emmanuelle Damay (Crévecoeur-le-Grand) concernant les parcelles classées en emplacement réservé n° MLA4 au PLUi, pour une surface d'environ 2600 m2, et sollicite le projet de la commune. Le prix de vente proposé à la Sté BDL intéressée pour l'aménagement de la zone 1AUh est de 10€/m2. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de favoriser la vente de ces terrains au bénéfice de la Sté BDL en les intégrant dans l'opération de lotissement. Autorise le maire à communiquer cette décision au notaire.



### **remplacement Nathalie Cuvillier aux commissions et délégué SISCO**

Mme Boulland Hélène est désignée remplaçante de Mme Cuvillier Nathalie au sein du Syndicat Intercommunal Scolaire Heilly-Ribemont-Méricourt-Bresle.

M. Machado Sérafim est désigné remplaçant de Mme Cuvillier Nathalie au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

### **extension du réseau eau potable Rue Marcel Héroguelle**

A l'occasion d'une demande d'autorisation d'urbanisme il apparaît qu'une partie de la rue Marcel Héroguelle n'est pas desservie par le réseau eau potable. Le conseil municipal sollicite l'extension du réseau eau potable rue Marcel Héroguelle auprès de la Communauté de Communes du Val de Somme. Autorise le maire à transmettre la demande au service compétent.

### **encaissement chèques AMP x 2**

Le conseil municipal accepte le chèque émis par la sté d'assurances AMP d'un montant de :

- 869,09 € pour solde de la remise en état des vitraux de l'église (dégradations du 27/10/2019)
- 210,46 € pour remplacement des clés du véhicule communal Renault

Autorise le maire à émettre les titres au budget article 7788.

### **gratification stagiaire Maxime Beuns**

Le conseil municipal décide d'octroyer une gratification d'un montant de 100 € (cent euros) à Maxime Beuns pour le stage effectué du 14/03/2022 au 08/04/2022 dans le service technique sur la base de 35 h/hebdomadaires. Autorise le mandatement sur l'article 6413.



### **maintien prime Ladent Céline**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide le maintien de la prime du RIFSEEP 2021 en intégralité à Céline Ladent, absente du 28/02/2021 au 13/08/2021 en raison d'une atteinte au Covid19. Autorise le maire à mandater la somme correspondante soit 161,00 €.

### **contrat Adico/RGPD**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas poursuivre le contrat conclu avec la société Adico pour la mise aux normes au RGPD. La délibération n° 2019/010B stipulait un tarif obtenu après mutualisation de 50 % des communes adhérentes de la C CVS qui n'est pas appliqué. Autorise le maire à communiquer cette décision.

### **questions diverses :**

#### **passage de la course « Quatre jours de Dunkerque/Grand Prix des Hauts de France »**

Le conseil municipal fait le point sur l'organisation de la sécurité lors du passage de la course le JEUDI 5 MAI 2022.

### **autres**

Hélène Boulland transmet la demande d'une habitante de la Rue Marcel Héroguelle pour un sens interdit de circulation dans le sens Rue de Sailly-le-Sec vers la Rue de Vaux.

Le Maire,

